

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE (PEE-01)

La présente politique environnementale de GROUPE HÉMISPHERÈS vise l'administration, la production et la promotion de services d'inventaire des écosystèmes terrestres, d'études du milieu aquatique et des milieux humides, d'études d'impacts ou de réhabilitation d'habitats ainsi que des services de communication et de formation, ce qui implique les fournisseurs et les sous-traitants de l'entreprise.

GROUPE HÉMISPHERÈS considère comme faisant partie de sa responsabilité d'entreprise d'intégrer pleinement les considérations environnementales dans toutes les facettes de ses activités. La compagnie s'engage donc à prévenir la pollution et souscrit aux principes d'amélioration continue et de respect du développement durable.

GROUPE HÉMISPHERÈS s'engage à :

- Assurer le respect des lois et règlements en vigueur concernant la gestion de l'environnement et de la biodiversité dans le cadre de ses activités, à se fixer des normes encore plus élevées et à encourager cette pratique chez ses sous-traitants et ses clients.
- Considérer la protection de l'environnement comme une valeur fondamentale de l'entreprise et gérer ses ressources de manière à minimiser les impacts environnementaux potentiels liés à ses activités, en veillant à implanter des procédures qui limiteront la production de matières résiduelles, l'émission de contaminants et l'utilisation d'énergie et de matières dangereuses.
- Favoriser la diminution à la source, la récupération et le recyclage des matières résiduelles et dangereuses.
- Collaborer à l'amélioration de la protection de l'environnement avec les autorités gouvernementales, la communauté ainsi que les divers intervenants du milieu.
- Communiquer efficacement sa politique environnementale à son personnel, ses clients, ses partenaires, ses fournisseurs et ses sous-traitants afin de les sensibiliser de manière à assurer leur soutien dans l'application de ladite politique.
- Mesurer et évaluer sa performance dans la mise en œuvre des programmes environnementaux et s'engager dans un processus d'amélioration continue.
- Maintenir une structure organisationnelle efficace et améliorer les méthodes et les procédures favorisant la réalisation de ses engagements environnementaux.
- Désigner une personne dans l'entreprise, relevant de la direction et qui sera responsable de l'implantation des procédures soutenant la présente politique.

Original signé et approuvé par



Christian Corbeil

GROUPE HÉMISPHERÈS INC

Le 10 mai 2007